

VIE PRATIQUE

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT



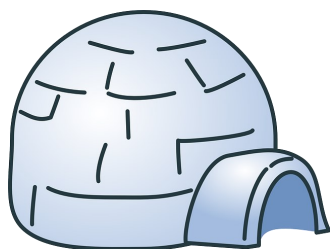
Dans la nuit du 28 au 29 janvier 2019, la commune de Brézé est concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Libération des fréquences hertziennes. Le rendez-vous du 29 janvier prochain constitue une opération technique importante. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 29 janvier 2019. La moitié des foyers, reçoit la télévision par une antenne râteau.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. (les téléspectateurs ont déjà eu l'occasion de procéder à cette recherche dans le cadre du passage à la TNT HD le 5 avril 2016). Toutefois, certaines populations (les personnes âgées ou isolées) pourraient rencontrer certaines difficultés.

La loi relative à la modernisation de la TNT prévoit un accompagnement des téléspectateurs, qui comporte deux volets : l'un concerne la mise en œuvre d'une campagne d'information grand public, qui débutera mi-janvier dans la zone concernée, et l'autre des aides financières pour garantir la continuité de la réception télévisuelle.

Des réponses, des informations : www.recevoirlatnt.fr

Les personnes n'ayant pas accès à internet, l'Agence Nationale Des Fréquences (ANFR) met également à disposition son centre d'appel, 0970 818 818 (appel non surtaxé).



Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions. Le Programme d'Intérêt Général (PIG) de "lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie" mis en place par le Département de Maine et Loire répond à vos questions au 02 41 40 45 56

Après les fêtes donnez une seconde vie à votre sapin.

Point de dépôt jusqu'au 8 janvier 2019, place Marguerite LOUBAUD.

Il sera broyé et valorisé en compost.

Renseignements au 02 41 50 44 67 ou en Mairie

(Service proposé par Saumur Agglopropreté en partenariat avec la Mairie de Brézé)



INTERDICTION

Il est interdit de jouer au ballon et de circuler à véhicule à deux roues (avec ou sans moteur) dans le square LOUBAUD

OUTILLAGE SAINT-ÉTIENNE

est autorisé à stationner dans la commune de Brézé
le lundi 21 janvier 2019 de 16h00 à 18h30
et le 11 février, 1^{er} avril et 13 mai de 15h30 à 18h00
Parking derrière l'église



VIE PRATIQUE

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME 1948/2018

*Où commencent les droits universels, après tout ?
Ils commencent près de chez soi, en des lieux si proches et si petits qu'on ne
peut les voir sur aucune carte du monde.
Si chacun ne fait pas preuve du civisme nécessaire pour qu'ils soient respectés
dans son entourage, il ne faut pas s'attendre à des progrès à l'échelles du monde.*

*Eleonor Roosevelt
Déléguée aux Nations Unies et première Présidente
de la Commission des droits de l'homme.
Le 9 décembre 1948, Palais de Chaillot, Paris*



THÉÂTRE à BRÉZÉ

TCE production présente **l'effet papillon**, une comédie écrite et mise en scène par Jonathan BRAUD

Samedi 19 janvier à 20h30 et dimanche 20 janvier à 15h00
salle des Loisirs de Brézé.
adulte 9€, enfant 3€

RÉSERVATION ET INFORMATION AU 09 53 57 28 00

THÉÂTRE VARENNAIS

LA TROUPE DE THÉÂTRE DE VARENNES SUR LOIRE présente une pièce de théâtre de
Georges FEYDEAU "Tailleur pour Dame "



Salle des loisirs de Varennes sur Loire
samedi 12 janvier 20h30, dimanche 13 janvier à 14h30
samedi 19 janvier 20h30, dimanche 20 janvier à 14h30
samedi 26 janvier 20h30, dimanche 27 janvier à 14h30

**IL A ÉTÉ TROUVÉ UN SAC DE SPORT À L'ARRÊT DE BUS BRÉZÉ
PRÈS DU STADE
LE RÉCLAMER À LA MAIRIE**



VOTRE AGENCE POSTALE

sera fermée du lundi 24 au samedi 29 décembre inclus.

LA POSTE

Attention : vos instances seront à retirer à l'agence postale de Saint Cyr -en-Bourg pour cette période
(9h à 12h20 - 13h30 à 15h et le samedi de 9h à 11h 00)